

CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2006

MEMO

SEANCE PUBLIQUE

-Communication(s)

CONSEIL COMMUNAL – Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation de Monsieur Jean-Louis ROLLIN, en qualité de Conseiller communal en remplacement de Monsieur Mathieu DAELE, démissionnaire.

Faisant suite à la démission de Mr Mathieu DAELE le 9 mars 2006, du désistement des 7 suppléants en ordre utile, de l'acceptation de Mr Jean-Louis Rollin de remplacer Mr Mathieu Daele, le Conseil communal admet la prestation du serment conditionnel de Mr Jean-Louis Rollin, dont les pouvoirs ont été vérifiés.

BATIMENTS COMMUNAUX – Petite infrastructure sociale de quartier – Plan triennal 2004-2006 – Amélioration de la salle communale de La Reid – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Attendu que des travaux d'amélioration de la salle communale de La Reid sont nécessaires, notamment au niveau de l'aménagement de sanitaires, de la réfection du plafond et de la mise en conformité incendie, un cahier spécial des charges est approuvé par le Conseil communal, pour une estimation établie au montant de 70.000 euros TVAC. Ces locaux améliorés pourront ainsi être mis à disposition des divers comités et/ou associations, afin d'y organiser des activités sociales, sportives, culturelles ou ludiques. Ces travaux sont inscrits au plan triennal d'investissements 2004-2006 dont la modification a été approuvée par la Région wallonne.

BATIMENTS COMMUNAUX – Petite infrastructure sociale de quartier – Plan triennal 2004-2006 – Amélioration de la salle communale de La Reid – Approbation de la constitution du Comité accompagnement

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la salle communale de La Reid, petite infrastructure sociale de quartier, le Conseil communal fixe la composition du comité d'accompagnement qui encadrera cette infrastructure.

BOIS COMMUNAUX – Travaux subsidiables de boisement « hors zone PDR » - Triage 130 Fagne Saint-Remacle – Compartiment 175 lieu-dit « Mahomet » – Devis SS/813/9/2006 – Approbation

Le Chef de cantonnement a établi un devis relatif à des travaux de boisement et de régénération au compartiment 175 lieu dit « Mahomet » pour un montant présumé, hors TVA de 4.769 euros. Une demande de subvention sera introduite auprès de la Région wallonne pour ces travaux.

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE. – Modification budgétaire n°3 de l'exercice 2006

Approuve la modification budgétaire n°3 de l'exercice de 2006 - ordinaire

Recette	3.921.067,20
Dépense	3.913.995,85
Boni	7.071,35

DISTRIBUTION D'EAU – Extension du réseau de distribution d'eau – Sur le Fy à Sassor (chemin Brose) – Mode de passation du marché et fixation d'un crédit budgétaire – modification

Suite à la décision du Collège échevinal en date du 29/05/2006 d'intégrer l'ensemble des riverains de la rue Sur le Fy à Sassor (chemin Brose), le coût à charge de l'administration pour la réalisation de l'extension du réseau de distribution d'eau est plus important que précédemment (50 premiers mètres à charge du distributeur / demandeur). Dès lors, un crédit de 42.000 € hors TVA est engagé pour les marchés nécessaires à cette extension. Certains de ces marchés seront attribués à la société adjudicataire du marché à passer prochainement par procédure négociée – marché stock 2007 - relatif aux travaux, fournitures, main d'œuvre et moyens nécessaires aux travaux d'entretien, de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau »

DISTRIBUTION D'EAU – Travaux, fournitures, main d'œuvre et moyens d'exécution nécessaires aux travaux d'entretien, de renouvellement ou d'extension du réseau de distribution d'eau – Année 2007 – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Afin d'assurer la rénovation, l'entretien et/ou l'extension du réseau de distribution d'eau, un marché stock annuel est conclu pour alléger les démarches administratives et accélérer les délais d'exécution des demandes.

FABRIQUE D'EGLISE DE THEUX.- BUDGET 2007.- Avis

Emet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2006 de la Fabrique d'église Sts HERMES ET ALEXANDRE :

Recettes Ordinaires	39 309,66
Dépenses Ordinaires	43 764,44
Recettes Extraordinaire	14 679,78
Dépenses Extraordinaires	10 225,00
Excédent	0

FABRIQUE D'EGLISE DE JEHANSTER (St ROCH) .- EMPRUNT POUR TRAVAUX DE RESTAURATION DU PRESBYTERE .- Avis

Emet un avis favorable sur la demande d'emprunt liée au projet de restauration du presbytère.

FINANCES – Modification budgétaire n°2

Approbation de la modification budgétaire :

Recettes Ordinaires	13 760 730,05
Dépenses Ordinaires	13 717 953,97
Boni	42 776,08

Recettes Extraordinaires	6 016 238,09
Dépenses Extraordinaires	6 003 538,09
Boni	12 700,0

INFRASTRUCTURES SPORTIVES – Aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique à Jusleville – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Afin de rencontrer l'intérêt manifesté par les clubs sportifs locaux, pour pouvoir bénéficier d'un terrain de football en gazon synthétique et considérant la demande relayée à plusieurs reprises, le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif à cet aménagement et l'estimation au montant de 537.000 euros TVAC.

MARCHE DE SERVICES – Détections incendies, intrusions et gaz – Entretien légal préventif, dépannage 24h/24, centre de télésurveillance, dispatching et intervention sur site – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Vu les derniers événements survenus dans certains bâtiments communaux ces dernières semaines (intrusions, vols) ; Vu le nombre important de détections intrusions, incendies et gaz installées dans les bâtiments communaux et attendu qu'il y a lieu d'assurer un parfait fonctionnement de ces installations 24h/24 et d'assurer le suivi des signaux d'alarmes et/ou de défauts de ces alarmes, le Conseil communal approuve le cahier spécial des charges relatif au marché de service et l'estimation établie au montant de 15.125 euros TVAC.

MARCHE DE SERVICES – Réfection des murs d'enceinte du vieux cimetière de Theux, création d'un accès pour personnes à mobilité réduite et repose de la croix avec son coq – Convention d'architecture – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

La convention relative à la désignation d'un auteur de projet ayant pour objet l'étude et la direction des travaux de réfection du mur d'enceinte classé du vieux cimetière de Theux, de création d'un accès aux personnes à mobilité réduite et aux services d'entretien et de remplacement de la croix avec son coq au-dessus du clocher de l'église est soumise à l'approbation du Conseil communal.

MARCHE DE SERVICES – Installations sportives - FC La Reid – Construction de vestiaires et salle de réunion au terrain du FC La Reid – Suite – Convention d'architecture – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché

La convention relative à la désignation d'un auteur de projet ayant pour mission l'étude et la direction des travaux de construction de vestiaires au terrain du FC La Reid est approuvée par le Conseil communal.

MARCHE DE SERVICES – Marché-stock 2007 – Coordination sécurité et santé phases projet et réalisation – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

En vue de respecter la législation en vigueur concernant les marchés temporaires et mobiles et au vu du nombre croissant de projets soumis à cette réglementation, un marché stock annuel sera conclu pour assurer la mission de coordination projet et réalisation dans le cadre des projets courants afin de simplifier les démarches administratives.

PATRIMOINE -Location à ferme des parcelles cadastrées Theux, 3^{ème} division, section C n°119E6, 119G15 pie, 119K10 pie, 119V11 pie et section E n°76P pie.- Décision formelle et conditions.- Approbation.

La procédure de décision et de passation du bail à ferme au sein de la commune prévoit que le Conseil communal décide de procéder à la location à ferme de tel bien et en fixe les conditions; celles-ci ont été fixées par le Conseil communal en séance du 2 mars 1998 sur base de deux arrêtés de la Députation Permanente. A noter que le Conseil communal décide que la parcelle cadastrée Theux, 3^{ème} division, section E n°76 P en lieu-dit "Porallée" (proxitimité du hameau de Bronromme) ne fera pas l'objet d'un contrat de bail à ferme.

PATRIMOINE – Acquisition de deux abris pour voyageur – Participation financière de la commune à hauteur de 20 % du montant total – Modification.

Le Conseil communal, en sa séance du 22 août 2006 a approuvé la participation financière de la commune, à hauteur de 2.653,70 euros, dans le cadre de l'acquisition de 2 abris pour voyageurs à Jehanster et à Polleur. Or, l'abri proposé par la S.R.W.T. pour être installé à Jehanster ne correspond pas aux dimensions de celui actuellement en place. Il convient cependant de conserver la capacité d'accueil initial au vu de la fréquentation de cet arrêt. Dès lors, la convention établie par la S.R.W.T. a été modifiée dans ce sens et la participation financière de la commune se chiffre à 2.956,58 euros.

PATRIMOINE – Acquisition d'un abri pour voyageur « rue du Maka » – Participation financière de la commune à hauteur de 20 % du montant total – Approbation.

Afin de répondre aux demandes de citoyens, un nouvel abri pour voyageurs sera installé rue du Roi Chevalier, à hauteur de l'arrêt « rue du Maka », à Theux. Cet abri doit financièrement être pris en charge par la commune à hauteur de 20% du montant total, soit un montant approximatif de 1.500 euros, les 80 autres pourcents étant subventionnés par la Société Régionale Wallonne du Transport.

PERSONNEL. – Convention de mise à disposition de personnel au sein de l'ASBL Centre culturel de Theux. – Adoption - Prolongation.

Prolongation pour la période du 18/10/06 au 17/04/07 de la convention de mise à disposition de Michèle GONAY au sein de l'asbl Centre culturel de Theux.

VOIRIE – Plan triennal 2004-2006 – Rénovation de diverses voiries – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Vu l'état de dégradation particulièrement avancé de certaines voiries et la nécessité de les rénover en profondeur, notamment par la démolition puis la réalisation nouvelle de fondation et/ou de sous fondation, les travaux relatifs à la reprise des eaux de ruissellement et la pose d'éléments linéaires, un cahier spécial des charges relatif à l'exécution de ces travaux est approuvé par le Conseil communal, pour une estimation fixée à 140.000 euros TVAC. Ces travaux sont inscrits dans le cadre du plan triennal d'investissement 2004-2006 dont la modification a été approuvée par la Région wallonne.

VOIRIE ET EGOUTTAGE – Plan triennal 2004-2006 – Amélioration de l'Avenue du Stade (pie) et de Terre aux Navettes – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Un cahier spécial des charges portant sur des travaux conjoints de voirie et d'égouttage en vue d'améliorer l'Avenue du Stade (pie) et Terre aux Navettes est approuvé par le Conseil communal. L'estimation s'élève à 767.184,30 euros TVA comprise. Ces travaux sont inscrits dans le cadre du plan triennal d'investissement 2004-2006 dont la modification a été approuvée par la Région wallonne.

VOIRIE - Reconstruction d'un mur de berge à Jusleville Petite – Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché.

Vu l'état de délabrement avancé d'une partie de mur de berge à Jusleville, mur de soutènement pour une voirie d'accès à des garages, un cahier spécial des charges pour un marché de travaux relatif à la reconstruction de cette partie de mur de berge est soumis à l'approbation du Conseil communal.

HUIS CLOS

ENSEIGNEMENT. – Interruption de carrière de 12 périodes d'une institutrice primaire. - Avis

ENSEIGNEMENT. – Démission d'une institutrice primaire. - Avis

ENSEIGNEMENT. – Désignation à titre temporaire - Ratification

PERSONNEL. – Désignation d'un Conseiller en aménagement du territoire et en environnement - Prolongation.

Prolongation de la désignation de J-P. LEFEVRE en qualité de Conseiller en aménagement du territoire et en environnement (subside), pour la période du 01/01/07 au 31/12/07.

SERVICE REGIONAL D'INCENDIE. – Commissionnement d'un Chef de Corps temporaire - Prolongation.